

Organisation de la formation

Une formation en 2 ans (avec possibilité d'intégration en 2ème année de Master), s'appuyant sur un réseau de chercheurs et de professionnels reconnus.

PARCOURS PROFESSIONNEL

En Master 1 :

- 5 mois d'enseignements théoriques et une semaine de terrain
- 4 mois d'application pratique : diagnostic territorial, projet d'aménagement, étude morphologique et formation aux outils techniques : SIG, statistiques, Illustrator.

En Master 2 :

- 4 mois de spécialisation sous forme de cours et un atelier de projet urbain
- un travail de commandes en groupe initié par des organismes professionnels
- 6 mois de stage

Politiques urbaines, projets urbains et montage d'opération

Le parcours permet de se former à l'élaboration de diagnostics territoriaux, à la conception et au montage de projets urbains. Le parcours mobilise les savoirs et savoir-faire en programmation et composition urbaine. Le parcours met l'accent sur l'analyse du système d'acteurs, le montage opérationnel, la faisabilité technique, juridique et financière des opérations d'aménagement.

Villes étalées et aménagement durable

Ce parcours répond aux problématiques d'aménagement posées par la périurbanisation. Le modèle de la ville compacte est réinterrogé en se formant à la question des densités (bâti, population) et des arbitrages fonciers (entre espaces bâtis et espaces ouverts, agricoles et de nature), à la juste répartition des centralités dans les territoires urbains et métropolitains (services, équipements, ZAE, logements). La grille d'analyse offerte et les savoir-faire transmis permettront à de futurs aménageurs et urbanistes de comprendre les enjeux du développement urbain en articulant franges et cœur d'agglomération.

Habitat et Innovations

Le parcours se propose de répondre aux demandes de formation :

- pour les métiers traditionnels de l'habitat (programmation, acteurs et politiques, production et financement, gestion, typologie)
- pour les demandes visant à faire émerger des initiatives nouvelles intégrant la participation, la coopération, l'habitat autogéré etc.

PARCOURS RECHERCHE

Le parcours recherche Etudes urbaines repose sur l'interdisciplinarité, l'ouverture internationale et sur deux piliers : aux premier et troisième semestres, une approche théorique des grandes questions urbaines contemporaines ; aux deuxième et quatrième semestres la rédaction de mémoires de recherche

En M1 les enseignements sont communs avec les autres parcours du Master.

En M2, une spécialisation accrue permet aux étudiants de travailler plus spécifiquement sur les questions du Nord ou du Sud, en complément de séminaires thématiques et de méthodologie à la recherche.

Conditions d'accès

Pour le M1, être titulaire d'un niveau licence :

- en sciences sociales, aménagement, géographie, sociologie, démographie
- en architecture, histoire, économie, droit, philosophie, agronomie...

Pour le M2 la procédure est ouverte :

- ▶ aux titulaires d'une 1ère année de master ou d'une maîtrise
- ▶ aux titulaires d'un diplôme, français ou étranger, admis en équivalence, en particulier les diplômés des Écoles d'architecture et d'ingénieurs
- ▶ aux professionnels ayant une expérience dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement.

Contacts

Secrétariat (Paris Ouest Nanterre)

David Dossin - 01 40 97 75 58
Département de géographie - UPOND
200 Avenue de la République - 92001 Nanterre
Cedex
David.dossin@u-paris10.fr

Responsable: Claire CARRIOU

claire.carriou@u-paris10.fr

www.master-urba-paris-ouest.fr